

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE
RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE
L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL**

Mémoire présenté
par des propriétaires de
résidences
localisées sur la rue
Cedar Crescent
à Montréal

Pièces incluses

9 photographies prises le 23 novembre 2003

en vue de la séance du 8 décembre 2003 tenue par
l'Office de Consultation Publique de Montréal

Proposition de l'Oratoire St-Joseph

- L'ancien chemin Kingston, maintenant propriété de l'Oratoire St Joseph, serpente dans la montagne et traverse l'un des derniers patrimoines forestiers hérités des forêts pionnières du Mont-Royal (photographies 1 et 2).
- Partant de la rue Cedar Crescent, il rejoint Westmount et est réservé actuellement à un accès piétonnier au site de l'oratoire.
- L'Oratoire St Joseph a l'intention d'ouvrir à la circulation une grande partie de l'ancien chemin Kingston à partir de la rue Cedar Crescent jusqu'aux bâtiments de l'Oratoire.
- Pour cela, son intention est de repositionner la montée actuelle pour atténuer ses courbes et sa déclivité afin de permettre le passage des véhicules et ceci aux dépens de la forêt et de la montagne (photographie 3).
- Selon les promoteurs, les modifications exigeront des travaux de nivellement et de consolidation afin de mettre le chemin aux normes de circulation (dont camions, tracteurs).
- La présidente de la commission de consultation a souligné l'importance des changements dans le tracé du chemin particulièrement dans sa partie pentue.
- Cette pente rapide située dans l'un des derniers boisés naturels du versant nord du Mont-Royal donne tout le caractère montagneux et naturel du chemin Kingston.
- Le projet implique l'abattage d'arbres matures et s'attaque à un des derniers refuges sur le Mont-Royal du renard roux, espèce en voie d'extinction. Aucune étude d'impact faunique n'a été faite par les promoteurs.
- Étonnamment, aucune carte détaillée permettant d'évaluer l'ampleur des changements n'a pu être fournie à la population lors de la séance d'information. De plus, la section concernée adjacente à la rue Cedar Crescent n'apparaît pas sur la maquette du projet.

- Pourtant, le caractère historique du tracé actuel est évident selon le Conseil du Patrimoine (séance d'information, lignes 1015-16, p 24). Il emprunte le tracé d'un des premiers sentiers sur le Mont-Royal et est pavé actuellement de granit gris et rose (photographie 4).
- L'Oratoire veut remplacer ces magnifiques matériaux par de l'asphalte et du béton. La beauté de son revêtement naturel sera sacrifiée aux véhicules. En effet les aspérités des pavés de granit actuels ne conviennent pas, selon l'architecte, à la circulation. Le promoteur ne peut pas confirmer avec certitude que les différents comités qui ont déjà évalué le projet sont au courant.
- Pourtant, ce chemin se trouve dans la zone patrimoniale et naturelle du Mont-Royal. Les critères à la base même de cette classification sont, aux dires de la Ville de Montréal, la préservation du caractère historique, paysager et naturel des sites concernés.
- L'accès sera réservé aux seuls véhicules conduits par les employés de l'Oratoire et fermé par une barrière.
- Lors des grand événements, cet accès sera utilisé comme voie de sortie, faisant déferler les véhicules dans le quartier résidentiel Cedar Crescent/Roslyn.
- Il n'y a aucune obligation d'ouvrir ce chemin à la circulation. L'architecte a spécifié que ce n'était pas un pré-requis en terme de sécurité incendie pour l'Oratoire St-Joseph.
- La séance d'information a montré la disproportion entre l'impact patrimonial des changements au chemin Kingston par rapport aux besoins exprimés par l'Oratoire.

Le peu de consistance des besoins avancés par l'Oratoire

- 1) - Accès occasionnels des véhicules de l'Oratoire
 - Circulation intérieure des véhicules de service
 - a. Les promoteurs parlent de 4 à 5 véhicules par jours (M. Pierre Dionne, Directeur général de la fondation de l'Oratoire, séance d'information, ligne 1378, p 32). Le faible nombre de véhicules implique qu'ils

pourraient emprunter la voie principale d'accès sur Queen Mary sans impact réel sur le trafic des pèlerins. Impact d'autant plus insignifiant que les véhicules des fournisseurs empruntent déjà cette entrée principale.

- b. M. Pierre Dionne reconnaît qu'il n'y a pas de bonnes raisons qui empêcheraient ces véhicules d'entrer par Queen-Mary et que cela pourrait être repensé (séance d'information, lignes 1388-89, p 33).
- c. Le Père Aumont mentionne que l'accès pourrait être intéressant pour les services d'entretien du pavillon Jean XXIII (séance d'information, lignes 1406-10, p 33). À notre avis, ce service pourrait emprunter la voie d'accès principale tout comme les autres véhicules de service ce qui rejoint les points a et b ci-dessus.
- d. Enfin la voie passant devant le pavillon Jean XXIII serait reliée à l'ancien chemin Kingston pour permettre une circulation intérieure. Le premier argument avancé est le caractère salissant des véhicules de l'Oratoire pour la voie principale (séance d'information, ligne 1164, p 28). Cette remarque ne nous semble pas refléter l'état de propreté des véhicules de l'Oratoire dont le personnel prend visiblement très soin. Enfin, l'envahissement des véhicules d'entretien de la voie principale ne peut pas être invoqué étant donné que les promoteurs proposent que les véhicules des fournisseurs passent par cette voie. Une dizaine de véhicules de plus passeront tout à fait inaperçus.

2) Sécurité incendie

- a. L'architecte de l'Oratoire a bien spécifié que l'accès des véhicules par le Chemin Kingston n'est pas un pré-requis pour la sécurité incendie (Séance d'information, ligne 1161, p 27).

3) - Sortie des visiteurs lors des grands événements

- Sortie occasionnelle en cas d'accident sur la montée principale d'accès (débouchant sur Queen-Mary)

- a. En haut de l'Oratoire, à 60 m du parking de l'esplanade, accessible par une route asphaltée parfaitement praticable et en excellent état se trouve la sortie de l'Oratoire sur le quartier de Westmount (photographie 5) .
- b. Cette sortie est très large (voir photo 1 et 2), fermée par une barrière en parfait état de marche. À l'exception peut-être de l'automatisation de la barrière, l'utilisation de cette sortie ne nécessite aucun aménagement,

et n'entraîne aucun coût supplémentaire ni d'impact sur la montagne (photographie 6).

- c. Cette sortie aboutit sur la rue Devon elle aussi très large (voir photo 3) dont les débouchés arrivent sur The Boulevard puis sur Décarie offrant une alternative réelle au blocage par la circulation du chemin Queen Mary lors des grands événements (photographie 8 et 9).
- d. Une telle sortie peut évidemment être utilisée en cas d'accident sur la montée principale et permettre l'accès des pompiers et des ambulances. Elle est éloignée seulement de quelques dizaines de mètres de l'entrée de la Basilique offrant ainsi des avantages indéniables pour assurer une évacuation sécuritaire et l'arrivée des secours (photographie 7).
- e. La seule réponse avancée par le recteur de l'Oratoire (séance d'information, ligne 5323, p 125) à cette alternative est l'opposition éventuelle des résidents de Westmount. Les habitants de la rue Cedar Crescent s'opposent de leur côté à l'utilisation que veut faire l'Oratoire du chemin Kingston. Ce n'est donc pas un argument valable pour départager les deux solutions à moins qu'il soit reconnu publiquement que les citoyens de l'arrondissement de Westmount ont plus de poids que les citoyens de l'arrondissement Notre-Dame de-Grace/ Côte-des-Neiges.
- f. La sortie sur Westmount offre par contre des avantages indéniables tant pour l'Oratoire (minimisation des coûts) que pour le patrimoine (sauvegarde du caractère historique et patrimonial de l'ancien chemin Kingston).
- g. La sortie des visiteurs lors des grands événements par la rue Cedar Crescent ne résout en rien les problèmes de circulation sur Queen Mary puisque la rue Cedar Crescent débouche justement sur Queen Mary. De plus toute autre tentative de sortir de Cedar Crescent aboutit sur les rues étroites et résidentielles que sont par exemple Roslyn et Miller.

NOTRE POSITION

- **Nous nous opposons catégoriquement aux modifications proposées de l'ancien chemin Kingston par l'Oratoire St-Joseph.**
- **Les promoteurs du projet n'ont pu lors de la séance d'information démontrer leur besoin absolu d'ouvrir à la circulation l'ancien chemin Kingston.**
- **L'impact patrimonial et naturel est trop important par rapport aux justifications avancées par l'Oratoire pour faire de tels travaux.**
- **Pas moins de 6 personnes sur les 15 qui se sont exprimées lors de la séance d'information du 17 novembre ont manifesté leurs profondes préoccupations et leurs interrogations, questionnant le bien fondé des changements proposés à l'ancien chemin Kingston.**
- **Ces travaux sont un gaspillage d'argent, de temps et d'effort sans compter un gaspillage historique et naturel.**

NOUS DEMANDONS

Que la ville n'autorise pas dans son projet de règlement l'accès aux véhicules de l'ancien chemin Kingston, celui-ci entraînant des impacts incompatibles avec la préservation du caractère historique, naturel et paysager du site.



(1) Entrée du chemin Kingston sur Cedar Crescent et son patrimoine naturel en pleine ville !



(2) Dans la courbe dans le sens Roslyn-Queen-Mary



(3) Un nouveau tracé aux dépens de la montagne et du boisé



(4) Un magnifique pavage qui sera remplacé par de l'asphalte et du béton



(5) 60 m d'asphalte sépare l'esplanade de la sortie vers Westmount



(6) La sortie vers Westmount : large et fonctionnelle



(7) En cas d'incendie, proximité de la Basilique de la sortie sur Westmount



(8) Une sortie large et dégagée vers Devon



(9) Vers The Boulevard puis Décarie

Signataires :

Eva Roig et Louis-André Patault
4846 Cedar Crescent Montréal

Maurice Tapiero
4870 Cedar Crescent Montréal